

Inauguration du réseau Luxpac

11 juillet 1983

Allocution de M. Joseph Heinen, directeur de l'administration  
des P et T

Paroles de bienvenue et de remerciement.

Il mènerait trop loin de détailler la liste des organismes et des particuliers présents à l'inauguration du réseau Luxpac. Qu'il me soit permis de la résumer par grandes catégories professionnelles en souhaitant une cordiale bienvenue aux représentants

- des producteurs d'équipements informatiques,
  - des fournisseurs de services informatiques,
  - des entreprises de vente d'équipements téléphoniques,
  - des grandes entreprises et banques, des administrations et institutions nationales et européennes actuels ou futurs usagers du réseau Luxpac,
  - des usagers potentiels divers notamment des entreprises productrices de services (tourisme, assurances, transports, grandes surfaces commerciales etc.),
  - des organisations professionnelles d'entreprises,
  - l'enseignement (ministère et écoles techniques),
- etc.

Puis-je adresser une bienvenue spéciale aux représentants des institutions européennes, particulièrement de la Commission des Communautés Européennes, plus spécialement encore de la Direction générale XIII et de la Direction générale IX en précisant que la RTT belge et les P et T luxembourgeoises sont en train de négocier une convention avec ladite Commission en vue de l'utilisation par

les Communautés Européennes des réseaux publics belge et luxembourgeois de transmission de données pour le trafic communautaire entre Bruxelles et Luxembourg.

La présente inauguration me donne également l'occasion de remercier les artisans de l'oeuvre dont nous fêtons aujourd'hui l'accomplissement.

Je voudrais tout d'abord citer les firmes chargées de la fourniture, de l'installation et de la mise en service du réseau de transmission de données à savoir:

- la firme Bell Telephone d'Anvers : en tant que contractant pour l'ensemble du réseau et en tant que fournisseur des équipements de transmission
- les firmes françaises SESA et Honeywell-Bull : en tant que sous-traitants pour la fourniture et la mise en service des équipements de commutation respectivement du centre de gestion
- la firme Comptoir électrotechnique luxembourgeois : en charge des travaux d'installation.

Les efforts conjoints de ces firmes ont permis de surmonter des problèmes souvent difficiles résultant à la fois de la nouveauté et de la complexité des techniques et technologies mises en oeuvre.

Je voudrais aussi remercier dans ce contexte l'administration française des P et T qui nous a offert une collaboration importante pour la réalisation des interfaces internationaux du réseau paquet.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux agents de toute carrière de la division des télécommunications ainsi qu'au service de l'informatique et au service de la réglementation des télécommunications de la direction, qui ont collaboré à cette réalisation et qui sont appelés à exploiter ce réseau qui requiert du point de vue tant scientifique et technique qu'administratif des formations spécifiques en la matière.

Tout permet de croire que le réseau Luxpac a un brillant avenir devant lui. M. le Ministre des Transports, des Communications et de l'Informatique vous exposera les avantages et les possibilités du nouveau réseau luxembourgeois de télécommunication. Une étude de marché faite en 1980 pour l'ensemble des administrations des P et T de l'Europe a conclu que le Luxembourg deviendra le deuxième pays d'Europe après la Suède sous le rapport de la densité des terminaux. L'évolution au cours des dernières années de notre place financière et des autres activités tertiaires ne semble pas faite pour démentir cette prévision favorable.

L'inauguration du réseau Luxpac souligne la volonté de l'administration des P et T, travaillant en étroite collaboration avec notre Ministre et sous ses directives, de continuer d'aller de l'avant en matière d'application du progrès technique et de création de nouveaux services qui sont d'un intérêt vital pour l'économie nationale, personne ne met en doute cette vérité d'évidence. Puis-je profiter de la présence des si nombreuses personnalités de la vie politique et économique pour rappeler que le pays ne peut éviter en retour d'en payer le prix sous forme de la mise à la disposition des P et T des ressources requises en matière de financement et de personnel, ce dernier considéré sous le rapport à la fois du nombre et de la qualification. C'est un prix au sujet duquel le pays aurait tort de vouloir marchander outre mesure.